

COVID-19: CAS POSITIF OU CAS CONTACT

QUE FAIRE ?

Mise à jour : 04 janvier 2022



JE SUIS CAS POSITIF



MON SCHÉMA VACCINAL EST COMPLET

(dose de rappel effectuée)

7 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 5 JOURS:

si je n'ai plus de symptômes depuis
au moins 48H, je peux effectuer
un nouveau test.

S'il est négatif, je peux sortir de mon
isolement. S'il est positif, je reste isolé
jusqu'au 7^{ème} jour.



JE SUIS CAS CONTACT

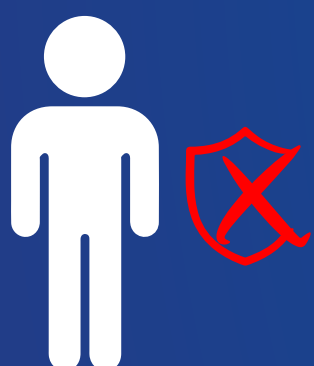
PAS D'ISOLEMENT MAIS:

JE RÉALISE UN TEST (PCR ou
antigénique) IMMÉDIATEMENT

JE SURVEILLE L'APPARITION DE SYMPTÔMES
ET JE RÉALISE DES AUTO-TESTS* À J+2 ET J+4

Si un de mes auto-tests est positif,
je réalise un test PCR ou antigénique.

JE RESPECTE STRICTEMENT
LES GESTES BARRIÈRES



MON SCHÉMA VACCINAL EST IMCOMPLET OU JE NE SUIS PAS VACCINÉ

10 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 7 JOURS:

si je n'ai plus de symptômes depuis
au moins 48H, je peux effectuer
un nouveau test.

S'il est négatif, je peux sortir de mon
isolement. S'il est positif, je reste isolé
jusqu'au 10^{ème} jour.

7 JOURS D'ISOLEMENT

après la date du dernier contact

APRÈS 7 JOURS:

je peux sortir de mon isolement
si mon test PCR ou antigénique
est négatif



POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS (quel que soit le statut vaccinal)

7 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 5 JOURS:

si l'enfant n'a plus de symptômes depuis
au moins 48H, il peut effectuer
un nouveau test.

S'il est négatif, il peut sortir de son
isolement. S'il est positif, il reste isolé
jusqu'au 7^{ème} jour.

PAS D'ISOLEMENT MAIS:

L'ENFANT DOIT RÉALISER UN TEST
(PCR ou antigénique) IMMÉDIATEMENT

SURVEILLER L'APPARITION DE SYMPTÔMES
ET RÉALISER DES AUTO-TESTS* À J+2 ET J+4

Si un des auto-tests est positif,
réaliser un test PCR ou antigénique.

Pour le retour à l'école, présentez
une attestation sur l'honneur
de la réalisation des auto-tests
sur l'enfant et du résultat négatif.

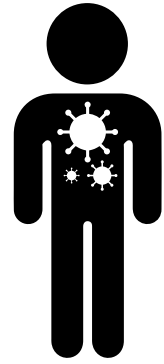
IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE DE CONFIRMER UN TEST ANTIGÉNIQUE PAR UN TEST PCR.

* Les auto-tests sont remis gratuitement en pharmacie sur présentation d'une attestation sur l'honneur justifiant être personne contact. Pour les enfants de moins de 12 ans, les auto-tests seront remis aux représentants légaux.

COVID-19: CAS POSITIF OU CAS CONTACT

QUE FAIRE ?

Mise à jour : 04 janvier 2022



JE SUIS CAS POSITIF



MON SCHÉMA VACCINAL EST COMPLET

(dose de rappel effectuée)

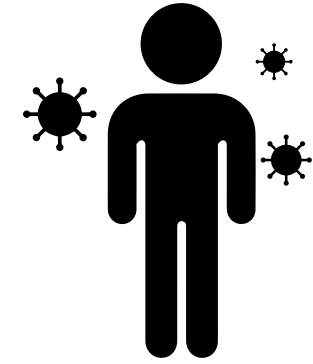
7 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 5 JOURS:

si je n'ai plus de symptômes depuis
au moins 48H, je peux effectuer
un nouveau test.

S'il est négatif, je peux sortir de mon
isolement. S'il est positif, je reste isolé
jusqu'au 7^{ème} jour.



JE SUIS CAS CONTACT

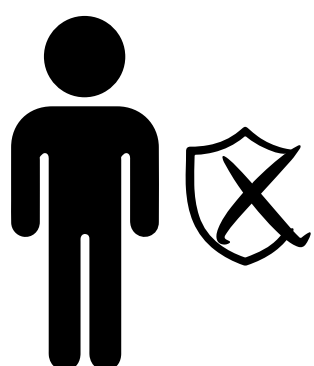
PAS D'ISOLEMENT MAIS:

JE RÉALISE UN TEST (PCR ou
antigénique) **IMMÉDIATEMENT**

**JE SURVEILLE L'APPARITION DE SYMPTÔMES
ET JE RÉALISE DES AUTO-TESTS* À J+2 ET J+4**

Si un de mes auto-tests est positif,
je réalise un test PCR ou antigénique.

**JE RESPECTE STRICTEMENT
LES GESTES BARRIÈRES**



MON SCHÉMA VACCINAL EST IMCOMPLET OU JE NE SUIS PAS VACCINÉ

10 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 7 JOURS:

si je n'ai plus de symptômes depuis
au moins 48H, je peux effectuer
un nouveau test.

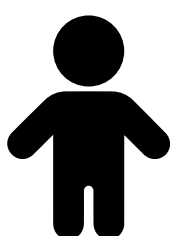
S'il est négatif, je peux sortir de mon
isolement. S'il est positif, je reste isolé
jusqu'au 10^{ème} jour.

7 JOURS D'ISOLEMENT

après la date du dernier contact

APRÈS 7 JOURS:

je peux sortir de mon isolement
si mon test PCR ou antigénique
est négatif



POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS

(quel que soit
le statut vaccinal)

7 JOURS D'ISOLEMENT

après le début des symptômes
ou un test PCR ou antigénique positif

APRÈS 5 JOURS:

si l'enfant n'a plus de symptômes depuis
au moins 48H, il peut effectuer
un nouveau test.

S'il est négatif, il peut sortir de son
isolement. S'il est positif, il reste isolé
jusqu'au 7^{ème} jour.

PAS D'ISOLEMENT MAIS:

L'ENFANT DOIT RÉALISER UN TEST
(PCR ou antigénique) **IMMÉDIATEMENT**

**SURVEILLER L'APPARITION DE SYMPTÔMES
ET RÉALISER DES AUTO-TESTS* À J+2 ET J+4**

Si un des auto-tests est positif,
réaliser un test PCR ou antigénique.

Pour le retour à l'école, présentez
une attestation sur l'honneur
de la réalisation des auto-tests
sur l'enfant et du résultat négatif.

IL N'EST PLUS NÉCESSAIRE DE CONFIRMER UN TEST ANTIGÉNIQUE PAR UN TEST PCR.

* Les auto-tests sont remis gratuitement en pharmacie sur présentation d'une attestation sur l'honneur justifiant être personne contact. Pour les enfants de moins de 12 ans, les auto-tests seront remis aux représentants légaux.